



RÈGLEMENT OFFICIEL DE L'AQUATHLON

Article 1 : Définition de l'aquathlon

L'aquathlon est une discipline combinant deux épreuves sportives :

- Une épreuve de natation.
- Une épreuve de course à pied.

Les participants enchaînent les deux disciplines dans l'ordre indiqué, sans interruption chronométrique.

Le Team LifeTri, affilié à la Fédération Française de Triathlon sous le numéro 1521, organise la première édition de l'Aquathlon Vichy Communauté.

L'épreuve se déroulera à la plage des Célestins, à Vichy, et est inscrite au calendrier des épreuves de la FFTRI 2025 sous le numér **ORG: ORGA01557**

Article 2 : Les inscriptions et retrait des dossards

Article 2 : Inscriptions et retrait des dossards

Les inscriptions s'effectuent dans la limite des places disponibles et exclusivement par internet.

- Seuls les dossiers complets seront validés.
- Les inscriptions se font en ligne sur
- Elles seront closes le 6 juin 2025 à 23h59.

Les licenciés FFTRI Loisirs doivent fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition de moins d'un an.

Les non-licenciés devront répondre à un questionnaire d'auto-évaluation pour déterminer la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition ou fournir un certificat médical.

Aucune licence d'autres sports ne sera acceptée.

Le retrait des dossards sera disponible :

- La veille, de 17h à 19h, sur le site de la course, au stand prévu à cet effet.
- Le jour même, à partir de 8h.

Les inscriptions s'effectuent dans la limite des places disponibles et se font exclusivement par internet.

Article 3 : Catégories de participation

1. **Individuel** : Un participant réalise les deux épreuves natation et course à pied .
2. En équipe : Un athlète effectue les natations et un athlète effectue les courses à pieds

Catégories d'âge :dans l'année

- Mini poussins (6-7 ans)
 - Poussins (8-9 ans)
 - Pupilles (10-11 ans)
 - Benjamin (12-13 ans)
 - Minime (14-15 ans)
 - Cadet (16-17 ans)
 - Junior (18-19 ans)
 - Sénior (20-39 ans)
 - Master (40 ans et plus)
-

Article 4 : Distances et Déroulement de la course

Article 4 : Distances et déroulement de la course

Différentes distances possibles :

- **9h et 9h 05 : XS individuel et équipes**
 - 9h00 , Minimes (14-15 ans), Cadets (16-17 ans), Juniors (18-19 ans), Séniors (20-39 ans), Masters (40 ans et plus)
 - 9h05 Benjamins (12-13 ans)
 - un départ décalé de 5 min sera effectué pour les benjamins (règlement fftri page 56 / 57 [20241130 - Réglementation sportive.pdf - Google Drive](#))

- **10h : Double XS**
 - Participants : Cadets (16-17 ans), Juniors (18-19 ans), Séniors (20-39 ans), Masters (40 ans et plus)
 - Relais : Équipe de deux participants. un athlète effectue les natations et un athlète effectue les courses à pied
 - **11h20 : Course Jeunes 1**
 - Distances : 100 m de natation / 1 km de course à pied.
 - Participants : Poussins / Pupilles (8-11 ans).
- **11h45 : Course Jeunes 2**
 - Distances : 50 m de natation / 500 m de course à pied.
 - Participants : Mini-poussins / Poussins (6-9 ans).

1. L'athlète non licencié atteste sur l'honneur savoir nager sans matériel en toute sécurité sur les distances qu'il envisage.
2. Les participants doivent être présents 10 minutes avant le départ pour le briefing de sécurité au départ de la natation.
3. L'ouverture et fermeture du parc de transition se fera avant la course. XS de 8h15 à 8h45 / 2XS de 9h20 à 9h45 / course 8 à 11 ans : 11h 11h15 / course 6 à 9 ans 11h20 11h40
4. L'épreuve de natation se déroule en eau libre, le départ se fera sur la plage.
5. La transition natation-course à pied se fait dans une zone dédiée.
 - Les participants doivent récupérer leurs chaussures, dossards et équipements de course dans leur emplacement attribué.
6. Tout comportement de non-respect dans la zone de transition sera sanctionné.
7. L'épreuve de course à pied suit un parcours balisé, avec un point de ravitaillement disponible.

Article 5 : Jauges et tarifs

Retrait des dossards le samedi 7 juin de 17h à 19h ou dimanche matin à partir de 8h

Distances, Catégories et Tarifs :

	Distance	Catégories	Tarif Licenciés	Non-Licenciés	Nombre Maximum
	XS (500 m/2,5 km)	12 ans et plus	12€	12 € (+2 € pass)	80 participants
	Double XS	16 ans et plus	24€	24 € (+5 € pass)	90 participants
	Double XS (relais)	16 ans et plus	28 € par équipe	38 € par équipe	40 équipes

	Course Jeunes 1	8-11 ans	6€	6 € (+2 € pass)	50 participants	
	Course Jeunes 2	6-9 ans	6€	6 € (+2 € pass)	50 participants	

Le double xs sera marqué pour le pass tri au nom format S

En cas de non-participation, aucun remboursement des droits d'engagement ne sera effectué. Les inscriptions sont définitives et ne feront l'objet d'aucun remboursement.

[Pass compétitions | Ligue AURA de Triathlon](#)

En cas de non-participation, pour quelque raison que ce soit, les concurrents n'auraient aucun remboursement des droits d'engagement. Tout dossier est considéré comme incomplet avant le retrait des dossards s'il ne comporte pas l'ensemble des pièces demandées. L'inscription est définitive et les frais engagés ne feront l'objet d'aucun remboursement.

Article 6 : Équipement

1. Pour la natation :

- Bonnet de bain obligatoire (l'organisateur ne fournira pas de bonnet de bain .
- Combinaison autorisée si la température de l'eau est conforme au règlement de la fftri ; [.20190722-RTS-FFTRI-validé-BE-1.pdf](#) ou [JE SUIS ATHLÈTE. ORGANISATEUR | Arbitrage F.F.TRI](#)
- Lunettes de natation conseillées.

2. Pour la course à pied :

- Chaussures de sport obligatoires.
- Tenue de sport adaptée [20190722-RTS-FFTRI-validé-BE-1.pdf](#) ou [JE SUIS ATHLÈTE, ORGANISATEUR | Arbitrage F.F.TRI](#)
- En course à pied, les dossards devront être fixés en trois points minimum sur le vêtement ou

- une ceinture et devront être placés au plus bas au niveau de la taille.
 - – La course se déroulant en pleine nature, il est strictement interdit de jeter ses déchets (gels, bidons...) en dehors des zones de propreté. Un ravitaillement pour les concurrents et une
 - buvette sont prévus à l'arrivée.
-
-

Article 7 : Sécurité et secours

1. La présence de sauveteurs qualifiés est obligatoire pendant l'épreuve de natation.
 2. Les participants doivent signaler tout problème ou abandon au personnel de sécurité.
 3. Le port d'un bracelet ou d'une puce électronique est requis pour suivre les temps de passage. Elle sera obligatoirement rendue à la fin de l'épreuve autrement elle vous sera facturée par le chronométreur .
 4. Un poste de secours est implanté sur le site de la course. Ce poste est en liaison téléphonique avec l'organisateur. Une équipe médicale de régulation est présente durant toute la durée de l'épreuve. Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés. Les médecins officiels sont habilités à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve. Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.
-

Article 8 : Comportement sportif

1. Tout comportement antisportif ou irrespectueux envers les autres participants, bénévoles ou officiels entraînera une disqualification immédiate.
 2. Les participants doivent suivre les instructions des officiels sous peine de sanction.
-

Article 9 : Classement et récompenses

1. Les classements sont établis par catégorie et par sexe.
2. Les récompenses sont attribuées aux trois premiers au scratch de chaque course homme et femme.
3. XS podium ; scratch H et F, podium Vétéran H, et F, podiums Benjamin, minimes, cadets, junior H et F
4. 2xs podium ; scratch H et F, podium Vétéran H, et F, podiums cadets, junior H et F Podiums équipes H et F et mixtes (sans distinction des catégories d'âges, ni du format de relais (2 nageurs et 2 coureurs ou chaque athlètes effectuent son xs)

5. Courses jeunes 8 à 11 ans : Podiums poussins h et f / podiums pupilles h et f ou que podiums de la course
6. Courses jeunes 6 à 9 ans : Podiums poussins h et f / podiums mini poussins h et f ou que podiums de la course
7. Récompenses à tous les jeunes ayant terminé la course.
8. Podiums de 12h à 12h30 sur le site de course

Article 10 : Annulation et conditions météorologiques

1. En cas de conditions météorologiques défavorables, l'organisation peut modifier les distances ou annuler la compétition pour garantir la sécurité des participants. Aucun remboursement ne sera effectué

Article 11 : Acceptation du règlement

1. L'inscription à la compétition vaut acceptation complète du présent règlement.
2. Tout participant ou équipe ne respectant pas le règlement pourra être disqualifié.

Article 12 : / Assurance et responsabilité de l'organisateur :

Les concurrents sont couverts par leur licence FFTRI pour les licenciés, ou par le Pass-journée FFTRI pour les non licenciés FFTRI. Un certificat médical sera demandé aux non licenciés FFTRI avec la mention sport en compétition ou avec les sports pratiqués lors de l'événement en compétition.

Les participants mineurs sont inscrits obligatoirement par leurs parents.

Les concurrents (ou leurs parents, pour les mineurs) autorisent les organisateurs à utiliser les images de l'épreuve sur lesquelles ils pourraient apparaître. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, ainsi qu'en cas de perte ou de vol de matériel.

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent.

